



DIRECTIVES D'ÉCRITURE

- Les messages doivent être brefs et personnels.
 - Ne mentionnez jamais Amnistie internationale sur les cartes.
 - N'utilisez pas de cartes d'Amnistie internationale ou d'autres organisations (sauf celles prévues à cet effet : nous détachons la portion inférieure des cartes avant de les envoyer. Cartes disponibles sur demande).
 - Ne mentionnez pas la situation politique du pays ou les accusations faites à l'endroit des personnes dont les droits sont bafoués.
 - N'hésitez pas à écrire en français, à moins que vous ne maîtrisiez la langue du pays du destinataire. S'agissant d'une campagne mondiale, la personne recevra des messages en différentes langues. Elle ressent ainsi que partout dans le monde, des gens pensent à elle.
 - Puisque les individus visés par la campagne proviennent de diverses traditions religieuses, veuillez ne pas mentionner Noël ni le Jour de l'An. Utilisez plutôt l'expression « vœux de fin d'année ».
 - Pour minimiser les frais de poste, envoyez toutes les cartes destinées à la même personne dans une grande enveloppe.
 - Indiquez votre nom et votre adresse sur les enveloppes que vous enverrez. Certaines prisons ne distribuent pas les lettres si le nom et l'adresse de l'expéditeur ne figurent pas sur l'enveloppe.
 - Si vous recevez une réponse, contactez-nous : elle pourrait contenir des informations utiles pour les chercheurs et chercheuses d'Amnistie internationale.
 - N'écrivez ou ne dessinez pas de signes religieux.
- 